



Independent Distributor Agreement / Contrat de Distributeur Indépendant

IDENTIFICATION NUMBER / NUMÉRO D'IDENTIFICATION FOR OFFICE USE ONLY. DO NOT WRITE IN THIS AREA. / À L'USAGE DU BUREAU SEULEMENT. NE PAS ÉCRIRE DANS CET ESPACE.

CA-

APPLICANT INFORMATION (Please use block capitals) / RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU CANDIDAT (Veuillez écrire en lettres moulées et majuscules)

Form with fields for Name, Surname, First Name, Date of Birth, Spouse's Name, Business Name, Address, City, Province, Postal Code, E-Mail, Home Tel., Bus. Tel., Fax, Sponsor's Name, and Sponsor's I.D. No.

THIS AGREEMENT WITNESSETH THAT: 1. All Lifestyles Distributors are independent contractors and not employees of the Company. 2. Only authorized Lifestyles distributors may sell Lifestyles products or participate in the Lifestyles Sales Program. 3. As independent contractors, Lifestyles distributors are responsible for the collection and remittance of all uncollected sales taxes, as well as all other taxes, and will hold Lifestyles harmless in respect to any liability the distributor may incur. 4. The only requirement to become a Lifestyles distributor is the filing of an application together with payment of \$40.00 Distributor Application Fee, plus applicable taxes. Lifestyles must receive the fully complete original application which is signed by the participating individual (not the corporation or business name) and which must not have any deletions, changes or mark-outs. The Distributor Application Fee entitles each distributor to receive periodically the Lifestyles Newsletter. Any purchases of product inventory, sales aids, literature or supplies is optional. 5. Each distributor will furnish Lifestyles with a social insurance number. In the case of a partnership or corporation, the person whose signature appears on the application form is empowered to act for the partnership or corporation. Lifestyles will not grant more than one distributorship per individual social insurance number. 6. This Independent Distributor Agreement shall expire 12 months and 1 day from the date of acceptance by Lifestyles. The agreement may be renewed on each anniversary date for an administration fee of 50% of the current Distributor Application Fee, plus any applicable taxes. Renewals must be received within 30 days of the expiration of the agreement. Renewal is subject to approval by Lifestyles, at its absolute discretion. 7. Lifestyles independent distributors will not make any claims, verbal or written, regarding Lifestyles products other than those contained in Lifestyles produced or approved materials. Lifestyles independent distributors will also agree that Lifestyles products are not to be sold in any retail environment and that all advertising must be approved by Lifestyles head office according to Lifestyles Policy Numbers 36 and 43 respectively. 8. No individual Lifestyles distributor may have any ownership interest, operational or management control of, or derive any benefit directly or indirectly from, any second or subsequent Lifestyles distributorship. 9. Each distributor agrees to abide by the Policies and Procedures for Lifestyles distributors as currently published and as amended from time to time in the Independent Distributor Guide to Success or other Lifestyles literature. The distributor also agrees to indemnify and hold Lifestyles harmless against any claims, costs, damages, losses, liabilities or expenses (including lawyer's fees) arising from or connected with, directly or indirectly, the distributor's breach of this Agreement or other conduct by the distributor or by the distributor's spouse, agent or employee. The distributor acknowledges that if he or she breaches this contract, Lifestyles shall have the right to terminate the distributor's position and shall be entitled to damages and injunctive relief prohibiting any further violation of this contract. 10. The spouse of an existing distributor may only be sponsored by that existing distributor. This does not change the policy of being sponsored in one position only. A spouse may only be sponsored by their spouse in their existing domain. 11. In order to place a new order, a distributor must certify on each product order placed through Lifestyles, that at least 70% of all product previously purchased have been sold. For purposes of this rule, a sale may include a purchase for personal or family use. 12. These regulations are reasonably related to the laws of the jurisdiction in which the home office of the country in which the application is submitted is located, and shall be governed in all respects thereby. The parties agree that jurisdiction and venue shall lie within that location.

LE PRÉSENT CONTRAT CERTIFIE QUE: 1. Tous les distributeurs Lifestyles sont des entrepreneurs indépendants et non des employés de Lifestyles. 2. Seuls les distributeurs autorisés Lifestyles peuvent vendre des produits ou participer au Programme des Ventes Lifestyles. 3. En tant qu'entrepreneurs indépendants, les distributeurs Lifestyles sont responsables de la perception et du versement de toutes les taxes de vente non perçues, de même que de toutes les autres taxes, et de tenir Lifestyles à couvert solidairement à toute épreuve de toute responsabilité que le distributeur pourrait contracter à cet égard. 4. La seule exigence pour devenir distributeur Lifestyles est de remplir une demande et de payer les frais administratifs de \$40 plus taxes applicables. Lifestyles doit recevoir une copie originale de tous les documents de demande entièrement remplis, signés par l'individu participant (et non sous un nom de compagnie ou un nom d'entreprise) et ne devant comporter aucune partie supprimée ou biffée, aucun changement, et aucune note ajoutée dans la marge. La participation du distributeur donne droit à chaque distributeur de recevoir périodiquement le bulletin de nouvelles de Lifestyles. Tout achat d'un inventaire de produits, de matériel de vente, de documentation ou de fournitures est strictement facultatif. 5. Chaque distributeur doit fournir à Lifestyles un numéro d'assurance sociale. Dans le cas d'une société ou d'une corporation, la personne dont la signature apparaît sur le formulaire de demande est habilitée à agir pour la société en nom collectif ou la corporation. Lifestyles n'accorde pas plus d'un contrat de distributeur par numéro d'assurance sociale. 6. Ce contrat de distributeur indépendant expire 12 mois et 1 jour à partir de la date de son acceptation par Lifestyles. Le contrat peut être renouvelé lors de chaque date anniversaire moyennant le paiement de frais administratifs équivaut à 50% de la Participation du distributeur concernant chaque année de renouvellement, plus toutes les taxes applicables. Les demandes de renouvellement doivent être reçues dans un délai de 30 jours suivant la date d'expiration du contrat. Le renouvellement est sujet à l'approbation de Lifestyles, et ce, à son entière discrétion. 7. Les distributeurs indépendants Lifestyles ne feront aucune réclamation, verbale ou écrite, concernant des produits Lifestyles, autres que ceux répertoriés dans les documents publiés ou approuvés par Lifestyles. Les distributeurs indépendants de Lifestyles conviendront également du fait que les produits Lifestyles ne doivent pas être vendus dans un environnement de commerce au détail et que tout publicité doit être approuvée par le bureau-chef de Lifestyles conformément à la politique de Lifestyles telle que décrite respectivement aux articles 36 et 43 de nos Politiques et pratiques administratives. 8. Aucun distributeur Lifestyles ne peut avoir d'intérêt de propriété, de contrôle opérationnel ou de gestion, ou ne peut tirer un quelconque bénéfice directement ou indirectement, d'un autre contrat de distributeur Lifestyles ou d'un contrat ultérieur. 9. Chaque distributeur consent de se conformer aux Politiques et Procédures administratives déjà publiées à l'intention des distributeurs indépendants et telles qu'amendées de temps à autre dans le Guide du Succès du Distributeur indépendant ou dans toute autre documentation de Lifestyles. Le distributeur conviend également de dédommager ou de tenir la compagnie Lifestyles à couvert de toutes réclamation, coûts, dommages, perte responsabilité ou dépenses (y compris les honoraires d'avocat) que ou soit résultant d'une violation faite par le distributeur ou étant consécutive à la conduite du distributeur ou du conjoint, de l'agent ou de l'employé du distributeur. Le distributeur reconnaît le fait que s'il ou elle consent à l'une ou l'autre des modalités de ce contrat, Lifestyles aura le droit de mettre un terme à la position du distributeur et sans droit à des dommages et intérêts et pourra recourir à une injonction interdictive toute autre violation de ce contrat. 10. Le conjoint d'un distributeur existant ne peut être parrainé que par ce distributeur. Ceci implique d'être parrainé dans une seule position. Le conjoint ne peut être parrainé que par son conjoint dans sa certification initiale. 11. Afin de pouvoir placer une nouvelle commande un distributeur doit certifier sur chaque commande placée à Lifestyles qu'au moins 70% des produits commandés ont été vendus. Une vente peut inclure un achat pour la consommation du distributeur et/ou de sa famille. 12. Ces règlements sont raisonnablement liés aux lois de pays dans lequel se trouve le bureau-chef de la demande pour devenir distributeur à été soumise, et ils seront à tous égards réglés par celles-ci. Les parties conviennent que la juridiction et le lieu du procès seront en cet endroit.

I hereby acknowledge that I have read this agreement and Lifestyles Policies and Procedures, that I will abide by those policies and that I understand there is no requirement beyond the filing of this application and payment of the \$40.00 (plus applicable taxes) administration charge to become a distributor, and that any purchases of product inventory, sales aids, literature, etc., are strictly voluntary. I also acknowledge that the name which appears on this application is my sponsor and if I wish to change my sponsor, I must wait a period of at least six (6) months after resigning before doing so.

Je reconnais par la présente avoir lu ce contrat ainsi que les Politiques et Procédures de Lifestyles, conviens de me conformer à ces politiques et comprends qu'il n'y a aucune autre exigence que celle de remplir ce formulaire de contrat et de payer les frais administratifs de 40.00 \$ (plus taxes applicables) pour devenir un distributeur. Je reconnais aussi que tous les achats de produits, de matériel de vente, de brochures, etc., que je ferai pour me constituer un inventaire le seront sur une base strictement volontaire. Je reconnais également que le nom apparaissant sur ce contrat est bien celui de mon parrain et que si je souhaite changer de parrain, je devrai attendre une période d'au six (6) mois après avoir démissionné avant de le faire.

Distributor Signature/Signature du Distributeur _____ Date _____

METHOD OF PAYMENT / MODE DE PAIEMENT: CHO [] CREDIT CARD / CARTE DE CRÉDIT [] MONEY ORDER / PAIEMENT COMPTANT [] DIRECT TRANSFER / TRANS. DE BANQUE [] Cardholders name / nom du détenteur de la carte de crédit _____ Card # / No. de la carte de crédit _____ Expiry / date d'exp. _____ MC [] Visa [] Address of cardholder if different from above: _____

Mail complete original applications with \$42.80 (\$40.00+\$2.80 GST) to: / Veuillez poster l'original de la demande avec les frais de 42.80\$ (\$40.00 +\$2.80 TPS) à: Lifestyles Canada Limited, 790 Arrow Road, Toronto, Ontario M9M 2Y5.